

## Médico-social suite....

Mes cher(e)s camarades,

Nous sommes actuellement dans l'attente des arbitrages du Premier Ministre sur le dossier concernant le périmètre d'application des mesures du Ségur aux secteurs sociaux et médico-sociaux.

Faisant suite à la journée de grève du 5 novembre, nous avons été reçus en visio-conférence par la conseillère « finances » du Premier Ministre le 10 novembre 2020. Les réponses qu'elle nous a rapporté n'étaient clairement pas à la hauteur de nos revendications. Les arbitrages attendus devraient se donner dans les « prochaines semaines ». Devant cette temporalité difficilement acceptable en pleine crise du COVID, nous avons eu un contact avec le Premier Ministre le 13 Novembre 2020 lors de son passage en Alsace. Après un tour d'horizon de la situation générale, nous lui avons signifié l'urgence à arbitrer ce dossier. Le Premier Ministre nous a assuré, qu'à son initiative il allait accélérer les prises de décision.

Afin de maintenir la pression, le secrétariat fédéral a décidé de lui formaliser par courrier la teneur de ses engagements. Ce courrier vous est adressé en pièce jointe.

Par ailleurs, certains ont pu lire sur les réseaux sociaux ou sur leur messagerie, un appel « ... à la mobilisation Jeudi 26 novembre, dans toute la France, par des grèves et manifestations, en ciblant le Ministère, les ARS, les Préfectures et les Directeurs avec partout le même message ... » initié par une « intersyndicale » (CGT, FO, SUD) dans un département.

La Fédération FO SPS toujours soucieuse de soutenir les mouvements de ses structures, n'est à ce jour pas à l'origine de cet appel. Si nous comprenons l'exaspération des personnels du secteur médico-social et connaissons les tensions que subissent les agents dans les services d'aide à domicile, les EHPAD, les services de l'enfance et de la petite enfance... dans l'attente de décisions favorables pour eux, la Fédération, depuis le mois de juillet et aujourd'hui dans le cadre de l'UIAFP, œuvre pour que ce dossier, initié dans le Ségur et non signé par la CGT et SUD, ouvre des perspectives pour tous les agents de ces secteurs dans les 3 versants de la Fonction Publique.

Afin de déterminer la ligne à suivre, nous avons réuni ce jour un Bureau Fédéral extraordinaire sur la suite à donner au mouvement initié par l'UIAFP. Nous avons décidé pour l'instant d'attendre pendant quelques jours la réponse aux légitimes revendications. Ceci permettra également à la FGF de consulter les fédérations concernées par ce dossier. Pour autant, et

comme nous l'avons déjà écrit, la Fédération au sein de l'UIAFP FO prendra ses responsabilités, même en cette période de crise sanitaire, si le gouvernement tarde ou si les réponses ne sont pas à la hauteur de nos revendications.

De plus, si nous restons pour le moment dans le cadre du Ségur, nous nous interrogeons sur l'opportunité de mouvements avec des « camarades » non-signataires comme la CGT et SUD qui dénigrent nos militants sur le terrain, discréditent les actions de la Fédération depuis des semaines et mettent à mal nos syndicats. Alors que ces deux syndicats clament que le Ségur est inconsistant et qualifient FO de traître !

Leur incohérence intellectuelle brouille la lisibilité des revendications et les actions que la Fédération FO-SPS mène au quotidien pour obtenir l'extension du CTI à l'ensemble des agents.

Le Bureau Fédéral a donné mandat au Secrétariat pour initier un mouvement avec l'UIAFP, si le calendrier et ou les arbitrages ne sont pas à la hauteur des revendications que nous portons.

Nous vous tiendrons informés des suites de ce dossier, en espérant les arbitrages rapides.

Amitiés syndicales

**Le Secrétariat Fédéral**

Paris, le 18 Novembre 2020.